

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België
P.P. - P.B.
5070 FOSSES-LA-VILLE
BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville
Agrément n° P911404
Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

SEPTEMBRE 2010 - N° 10 - 1€

**LES ARTISANS
DU PATRIMOINE**
LE CIMETIÈRE AMÉRICAIN
**ÇA BOUGE
DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS FOSSOIS**



10

Prochaine parution
le 29 octobre 2010.

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossaise asbl, Place du Marché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : à la Maison de la culture et du tourisme, à la librairie (rue de Vitriaval), à la boulangerie Dardenne.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth (Névreumont), à la boulangerie Aux Anjes (Bambois), à l'épicerie Au Sartia (Sart-Eustache), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à La Tarterie (Vitriaval).

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24
Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, 12, place du Marché, 5070, Fosses-la-Ville
Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be
Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Etienne Drèze, Anne Lambert, Philippe Malburny, Annie Lefèvre, Michel Dargent, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Grégory Piet, Laurence Denis, Falcuche.

Qui dit rentrée, dit nouveauté... Quoique !



Tous les ans, la même rengaine dès que nous voyons poindre le mois de septembre : c'est la rentrée avec son lot de nouveautés. C'est par exemple, la période choisie par les médias pour se refaire une beauté. Les télévisions nous présentent leurs nouvelles grilles de programmes, toujours plus alléchantes les unes que les autres. C'est également la rentrée des tout petits avec ses joies (les retrouvailles avec copains et copines, etc.) et ses larmes (aller se coucher plus tôt, les devoirs quotidiens, etc.). Pour les plus grands, c'est le collège, le lycée, l'athénée, l'institut, le choix parfois difficile d'une école, de nouveaux amis. Pour les beaucoup plus grands, c'est le choix de poursuivre sa formation (université, graduat, régendat, etc.) ; c'est le boulot.

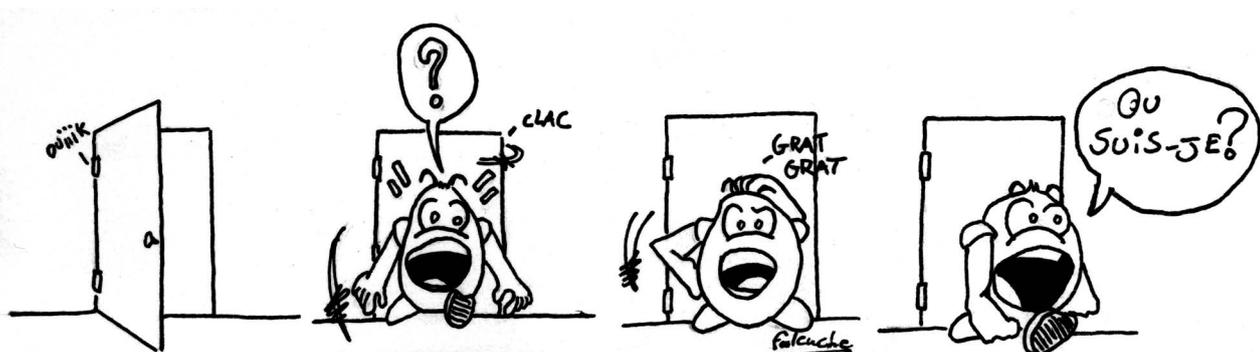
Bref, la rentrée, c'est cool. Quoique ! On était bien en congé. Surtout que pour cette année, les vacances estivales étaient particulièrement relevées avec une coupe du monde de football aux couleurs de l'Afrique du Sud. Les vuvuzélas, le retour de Maradona, la vista de Villa, les hispaniques hystériques, des goals à gogo, le mois de juillet commençait bien. Relevées également avec, pour les amateurs, un tour de France passionnant nourri par un suspens digne des meilleurs films du genre. Et puis le soleil en Belgique, pour certains, et à l'étranger, pour d'autres. Bref, le pied !

Oui, mais, voilà, la rentrée, ce n'est pas que de la nouveauté. C'est aussi une saga belgo-belge qui dure et perdure. Un « je t'aime, moi non plus » à la « Gainsbelge ». Plus besoin de regarder les infos pour savoir que le gouvernement reste en affaires courantes. Et les analyses de Pierre Vercauteren, Pascal Delwit ou Pierre Verjans n'y changeront rien ; « Soeur Anne, ne vois-tu rien venir ? ». Il ne reste plus qu'à parier (pari d'amis, bien entendu) sur la durée des négociations : Noël ? Janvier ?

« Blague dans le sac », heureusement que le Nouveau Messenger, lui, propose du neuf à toutes les pages pour cette rentrée. Eh oui ! Il sera dorénavant plus humoristique avec une petite touche de BD, de page en page. À moins que ce soit au bout de la plume de son créateur : Falcuche Pour le reste, vous retrouverez, numéro après numéro, vos fidèles rédacteurs au rendez-vous pour vous faire (re)découvrir Fosses et ses alentours, pour vous entretenir de la société qui évolue et pour vous envoyer en voyage le temps d'un petit carnet.

Alors, vive la rentrée : bon vol, bonne lecture et... bon appétit !

■ Grégory Piet



Les artisans du patrimoine

Cette année, les Journées du Patrimoine étaient centrées sur les métiers : ces artisans - on peut même dire ces artistes - qui ont réalisé ou exécutent encore des œuvres admirables qui font la beauté et la gloire de nos bâtiments remarquables.

S

i notre collégiale, entre autres, offre encore à nos regards des sculptures, peintures, marbres, stucs, dinanderies, vitraux, le Syndicat d'Initiative avait aussi voulu rappeler que la Région Wallonne a subsidié en 2002 la restauration et la dorure de deux antiques et vénérables enseignes : la « Tête d'or », rue du Marché, et « le Lion d'or », rue du Chapitre, ainsi que la Pompe du Chapitre mise en service continu. Tout cela était présenté au cours de balades rappelant en même temps des pages de notre histoire locale et les témoins qui nous sont restés. Ces deux journées ont connu un assez beau succès : chaque jour, plus d'une centaine de visiteurs fortement intéressés et satisfaits, voire enchantés. Ils ont pu ainsi découvrir « sur le vif » un dinandier, Marcel Nulens, battre et ciseler un plateau orné d'un visage ; Christelle Thiry, maître verrier, réaliser un vitrail, ou M. Cornil époux d'Isabelle Klein, qui a redoré les deux enseignes en question. Des explications pleines de vie, intéressantes au plus haut point sur des métiers fort peu connus.

Nous avons notamment pu questionner Mme Thiry.

- *Au fait, comment appelle-t-on le fabricant de vitraux ?*

On dit souvent un maître verrier, ou artisan verrier.

- *Comment devient-on verrier, quel a été votre parcours ?*

D'abord en apprentissage chez un artisan, puis à l'Académie des Beaux-Arts de Namur. Il faut bien sûr des dispositions préalables pour le dessin et une formation artistique. Le vitrail a connu un grand essor aux XVIIIe et XIXe siècles car après le vitrail d'église, les demeures bourgeoises ont cherché un type de vitrail décoratif mais pas nécessairement figuratif.

- *Alors, quelles sont les phases du travail ?*

D'abord, un projet dessiné au 1/10 s'il est grand, ou aux dimensions réelles : il est colorié à l'aquarelle ou aux pastels, qui donnent bien les ombres. Il faut évidemment prévoir le découpage des pièces et les plombs qui les maintiendront. On le décalque sur un carton qui est découpé avec un ciseau à trois lames, un outil spécial qui laisse une languette représentant la tige de plomb. Ensuite, selon ces gabarits, chaque pièce de verre est découpée à la roulette.

- *Mais le verre, il est peint ou coloré par vous ?*



On utilise de préférence du verre soufflé à la bouche, coloré, en plaques d'environ 40x50 cm : il est moins « régulier » que le verre mécanique et donne donc des « ombres », des variations très fines et agréables dans le coloris. Mais il faut ensuite peindre bien sûr certaines parties et chaque couleur nécessite une cuisson. Pour faire mieux ressortir la lumière, ce qui est le but du vitrail, et pour préciser les détails du dessin, il faut gratter certaines parties de la couleur avant cuisson. Vient ensuite la mise sous plomb dans des languettes en H qui recevront les pièces de verre de part et d'autre, et terminer avec le fer à souder.

Derrière Mme Thiry, installée dans la crypte de la collégiale, on pouvait admirer une de ses œuvres : un vitrail de sainte Gertrude et son emplacement dans une petite fenêtre du chevet, à l'est, lui procure une luminosité extraordinaire, un régal pour les yeux. Il en est de même pour celui de sainte Julienne, autre de ses œuvres, dans la recluserie. Mais le vitrail que confectionnait sous nos yeux Mme Thiry était une œuvre décorative pour une habitation particulière.

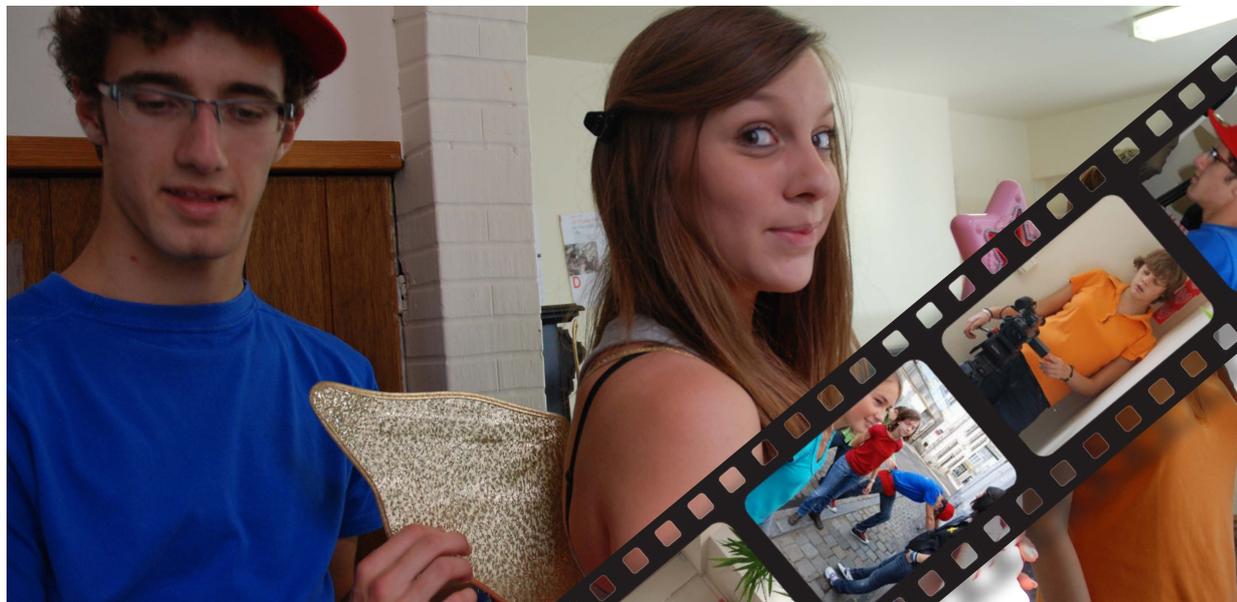
Voilà vraiment un métier d'art très rare et qui joue à la fois avec la matière, le dessin et la lumière. De la beauté à l'état pur !

■ J. Romain



Attention, silence sur le plateau !

Moteur, ça tourne, action... Les jeunes du CCJ étaient en plein tournage ce samedi 11 septembre. Pourquoi ? Faisons un arrêt sur image sur le projet mené par le CCJ !



En arrière plan, le Creccide (carrefour régional et communautaire de la citoyenneté et de la démocratie) qui s'est lancé dans l'organisation d'une rencontre européenne durant les vacances de Toussaint.

En avant-plan, 40

jeunes, issus de 13 pays européens, qui vont se rencontrer pour débattre de la démocratie locale dans le cadre de la présidence belge à l'Union Européenne.

En gros plan, le CCJ fossois. Les jeunes conseillers ont accepté de réaliser et de présenter lors de la semaine européenne un court-métrage sur leur participation citoyenne.

Son, caméra, perche, time code, gros plan, contre-plongée, cadrage, postproduction, montage, script, ...

Tous ces mots n'ont désormais plus de secret pour eux.

Avec Fabian, cadreur, monteur et formateur en

audiovisuel pour RTA (Réalisation, Téléformation, Animation), ils ont suivi une formation intensive de deux jours pour appréhender la caméra et le son, travailler le scénario, réfléchir aux costumes et accessoires et dessiner le story-board.

Fin prête, la fine équipe s'est retrouvée au petit matin, sous le soleil, pour filmer et mettre sur pellicule « Fosses city », récit épique de 8 vaillants cowboys des temps modernes qui veulent changer leur ville.

« Fosses-city », c'est plus de 7 heures de tournage, 30 minutes de rush, beaucoup de concentration, de rires, de scènes coupées pour un résultat que tous espèrent à la hauteur de leur implication.

A l'heure où j'écris l'article, le montage n'est pas encore fini et tous les bruitages ne sont pas enregistrés ! C'est que c'est long, très long la création d'un film...

Mais notez dès à présent dans vos agendas que le jeudi 21 octobre, à 19h30, le CCJ et le Centre culturel seront partenaires lors de la séance du cinéma. A cette occasion, le court-métrage sera projeté en avant-première. Celui-ci sera suivi du film « les barons », de Nabil Ben Yadir.

« COUPEZ »



Koh-Lanta : le choc des Zolos



« Ah? Un Koh-Lanta organisé à Fosses-la-Ville ? »

« Mais non, ce n'est pas possible! Car, qui dit Koh-Lanta, dit proximité de la mer, non ? »

Et bien oui ! C'est là que sont partis nos 26 concurrents, accompagnés de 5 moniteur/trices de l'Ecole de Devoirs des Zolos. Du 23 au 27 août, ces candidats âgés de 5 à 14 ans, se sont défiés lors des différentes activités proposées.

En effet, la Ville de Fosses et OXYJeunes ont organisé pour la deuxième fois leur stage d'été hors des murs de l'entité. Après avoir joué aux apprentis sorciers l'an passé dans le domaine de Mozet, les enfants ont passé cette année une semaine à Coxyde. Ils étaient hébergés au centre Jules Hiernaux.

Le groupe était divisé en quatre équipes : Les Mavais, Malaboux, Mingaos et Machingas. Ensemble, ils ont passé de nombreuses épreuves: courses à l'aveugle, sculptures de sable, construction de cabanes, formation d'un totem humain, etc.

Chaque soir, lors de la veillée, un vote secret était organisé. Chacun votait contre une équipe de son choix et l'équipe perdante se voyait imposer un gage ne manquant pas d'originalité. Certains devaient imiter une poule, d'autres vendre de la glace en poussant un chariot de poubelles ou encore réaliser une danse de la pluie.

Mais tout cela n'était rien à côté des deux épreuves les plus redoutées et attendues. La première consistait en une dégustation d'aliments les yeux bandés. Ici, pas d'araignées ni d'insectes répugnants mais des bonbons trempés dans du ketchup ou de la mayonnaise. Même les animateurs y ont eu droit, avec pour eux, un mets tout particulier : un hareng cru et entier. La deuxième épreuve, celle des poteaux, a mis à mal l'équilibre et la patience de chacun.

Finalement, l'équipe orange des Mingaos a remporté cette édition du Koh Lanta des Zolos dont la

dernière soirée était consacrée à une boum tropicale. L'ambiance était au rendez-vous ! Et ce n'était pas dû au climat, qui n'a pas été des plus clément, mais bien aux animateur(trices) qui ont mis le feu ! D'ailleurs si vous, lecteur, lectrice, souhaitez passer comme eux de bons moments, lisez vite notre appel aux bénévoles. A bientôt peut-être...

■ Géraldine Benoît

APPEL AUX BENEVOLES

Vous aimez les enfants ?

Vous désirez les aider dans leur apprentissage, partager avec eux vos connaissances et vos expériences ?

Vous avez envie de passer de bons moments avec une équipe pédagogique dynamique ?

Et vous avez un peu de temps libre ?

Alors rejoignez-nous au sein de l'Ecole de Devoirs des Zolos.

Nous recherchons actuellement des bénévoles âgés de plus de 18 ans pour renforcer le personnel encadrant, les lundis, mardis et jeudis scolaires de 16h00 à 18h00. (Il n'est pas obligatoire d'être disponible les 3 jours - horaire aménageable selon disponibilités et motivations).

Au programme : soutien scolaire, jeux et activités diverses.

Intéressé(e)s ?

Vous pouvez contacter Mlle Benoit, coordinatrice de l'EDD des Zolos au 071/71.02.16 ou 0474/76.00.08. Elle répondra avec plaisir à vos éventuelles questions.



Le cimetière américain



Le 4 septembre 1944 était marqué chez nous par le passage des premières troupes américaines. Tout à la joie de cet événement tant espéré, après les jours de liesse de la libération, les habitants de Fosses apprenaient, le 8 septembre, que l'Armée américaine avait décidé d'installer chez nous le premier cimetière américain sur le territoire de la Belgique.

C

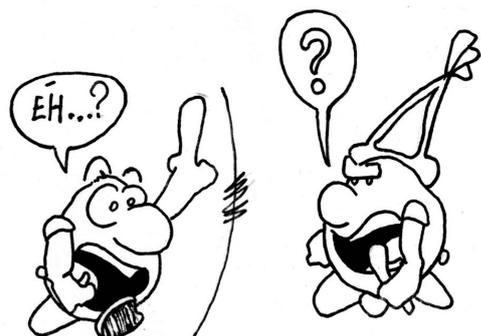
est que l'avance des troupes alliées avait un prix très lourd à payer, et la contre-offensive de von Rundstedt, deux mois plus tard, allait encore alourdir ce tribut. Au total, 33 cimetières durent être créés : 22 en France, pour 76.640 victimes surtout en Normandie, 4 en Belgique avec 27.503 tombes, un au Luxembourg (8.411), 3 en Hollande (18.452) et un en Suisse, pour 61 aviateurs ; aucun ne fut établi en Allemagne. Soit au total 131.638 victimes en à peine dix mois de combats. Les chiffres bruts sont froids mais cela représente, avec les combats du Pacifique, des centaines de milliers de familles américaines endeuillées !

Le cimetière américain de Fosses, ouvert donc le 8 septembre, fut établi dans les terres devant la ferme du Chêne, vers le Pré Standard. L'architecte était Meade Robinson : c'est donc lui qui, au cours des mois, jusqu'en mai 1945, organisa l'implantation de 11 carrés de 200 tombes et un douzième où furent inhumés 98 alliés, surtout des aviateurs

Français, Anglais et Polonais. Et pas seulement des soldats : on y notait, mêlés à leurs hommes, une centaine d'officiers dont les colonels Dowdy et Thornburg. Plus bas, un autre cimetière accueillit environ 1.600 soldats allemands.

Ce cimetière s'étendait dans un cadre splendide : la verdoyante vallée de la Biesme, à l'horizon les collines de Nèvreumont et de Sainte-Brigide et, à droite, la silhouette du clocher semblait veiller sur le champ de repos de tant de braves dont les croix blanches, entrecoupées parfois d'une étoile de David, s'alignaient dans une parfaite symétrie. A l'avant, une grande esplanade de gazon se terminait par un pavillon d'accueil pour le poste de garde : au début, 7 soldats américains, puis un superintendant, Matthiew Shannon, et des civils belges : Gabriel Clocheret, Fernand Baudry et Charles François qui dirigeait aussi une équipe d'une vingtaine d'ouvriers. Le livre d'or comportait plusieurs milliers de signatures : c'est dire l'intérêt que sus-





cita ce cimetière, dans un esprit de patriotisme et de reconnaissance.

Le 30 mai 1945, le colonel Ott venait à la fois célébrer le « Memorial Day », fête nationale aux Etats-Unis, et inaugurer officiellement le cimetière et, comme les années suivantes, chacune des tombes était ornée d'un drapelet américain. Très rapidement aussi, des familles belges venues visiter le cimetière décidèrent d'adopter une tombe. Ainsi, plus de 300 des 2.199 tombes furent fleuries chaque année et des correspondances furent nouées avec les familles des « adoptés ». Chaque cérémonie était l'objet de manifestations patriotiques avec autorités militaires américaines et civiles belges, les associations patriotiques de la région et une nombreuse assistance. Un détachement militaire américain exécutait une salve d'honneur après les discours et dépôts de gerbes.

Lors du Memorial Day de mai 1948, on apprit que les autorités américaines avaient décidé la suppression du cimetière de Fosses. Le dimanche 11 juillet une cérémonie d'adieu fut organisée avec un détachement militaire qui exécuta trois salves avant la sonnerie « Aux champs » et la descente des couleurs au mât central. Le bourgmestre de Fosses avait demandé qu'au moins un soldat non identifié reste chez nous, mais il ne fut pas entendu. et les exhumations furent entreprises du 12 juillet au 15 août. Un tiers des corps furent rapatriés aux Etats-Unis, repris par les familles ; les autres furent rassemblés au cimetière de Henri Chapelle. Les Allemands furent aussi rapatriés chez eux.

Actuellement, grâce à une initiative de l'association « 101e Airborne », seule une stèle rappelle que le cadre du Chêne a abrité ce cimetière américain. Et le « Memorial Day » y est célébré chaque année.

■ Jean Romain



Meade Robinson

Réchauffement climatique et impact humain : une précaution de rigueur ?...

Des grêlons en mai, 14°C en août, des caves inondées à répétition, la fonte des glaciers, des pics de pollution, des chutes de neige en Tasmanie à l'aube de l'été, des prévisions climatiques catastrophiques pour les prochaines décennies, le débat sur le réchauffement climatique n'a pas fini de faire des émules.



Comme si les choses n'étaient pas déjà assez compliquées, les scientifiques ne sont pas tous d'accord pour affirmer que le réchauffement climatique est effectif. Si l'on ajoute à cela le questionnement sur l'implication de l'homme, la controverse s'émanche encore : d'aucuns attribuent la responsabilité du réchauffement climatique à notre empreinte carbone, tandis que d'autres la mettent sur le compte des cycles solaires. Il n'est pas simple de se situer dans cet ensemble de points de vue, et ça l'est encore moins pour l'autorité publique de prendre des décisions en cette période d'indécision. Et pourtant, il le faut !

Lorsque nous sommes une autorité publique, il ne peut s'agir de laisser faire, laisser filer le temps pendant que les scientifiques « se disputent » les causes et conséquences du réchauffement climatique. Il faut agir et, en fonction des prévisions allant des moins alarmantes au plus catastrophiques, le temps presse. Agir, mais comment ? En fonction des risques concernés, les mesures sont différentes : soit l'autorité publique fait de la prévention, soit elle fait de la précaution. Mais qu'est-ce donc que cette distinction ? Simplement : quand l'autorité est sûre quant aux causes et conséquences, elle fait de la prévention et quand elle ne sait pas, quand la situation est incertaine, elle fait de la précaution.

C'est bien pour cela qu'il est si difficile pour les états de se mettre d'accord, comme nous avons pu le voir lors des discordes en décembre à Co-

penhague sur les mesures à prendre pour l'après-protocole de Kyoto. Et même si le GIEC (Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat attaché à l'ONU) et Al Gore ont reçu en 2007 le prix Nobel de la paix, aujourd'hui, le film de Gore « Une vérité qui dérange » est interdit dans l'enseignement en Grande-Bretagne pour cause de propagande politique et d'erreurs scientifiques avérées. De plus, le débat sur l'implication de l'homme dans le réchauffement climatique oppose constamment les climatosceptiques aux scientifiques qui défendent cette thèse.

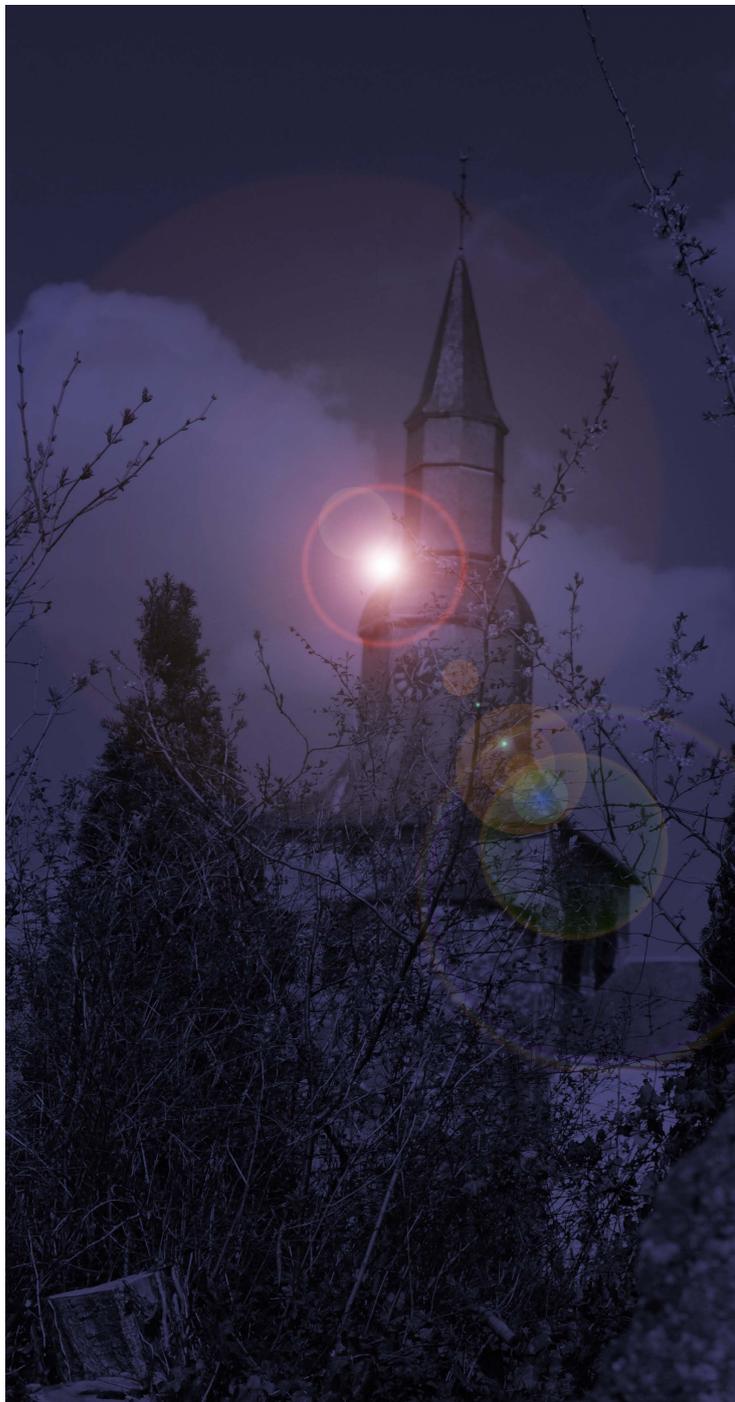
Et pourtant, le buzz médiatique autour du réchauffement climatique de ces dernières années n'est pas véritablement à l'image de la controverse puisqu'une grande majorité des scientifiques reconnaissent l'importance de prendre des mesures pour réduire les risques environnementaux dus à l'empreinte humaine. L'un des arguments les plus convaincants est l'augmentation effective de la température ce dernier siècle (1906-2005) de +0,74°C ; augmentation qui suit celle de la courbe carbone. Argument d'autant plus de taille qu'on est loin d'une lecture future et prévisionnelle du climat.

Vous pourriez bien entendu me dire que les catastrophes naturelles ont toujours existé : le 4 mai 1841, un orage extraordinaire éclate par exemple au-dessus de Fosses-la-Ville avec foudre, tonnerre et grêlons au rendez-vous. Vous pourriez également me dire qu'il y a un effet de médiatisation intense des catastrophes naturelles : aujourd'hui, aucune catastrophe naturelle ne peut plus échapper à l'« œil médiatique » – Big Brother les regarde. Certes, difficile de vous donner tort sur ce point, les médias occupent une place importante dans nos vies et nous influencent dans nos représentations du monde mais ce que pointent les scientifiques c'est que la fréquence de ces catastrophes augmente.

Climatosceptique ou défenseur de la cause climatique, l'autorité publique, elle, a fait son choix : « il vaut mieux prévenir que guérir ». D'autant plus que si les défenseurs de la cause climatique viennent à avoir raison et que nous n'agissons pas, la facture environnementale risque d'être salée.



Mal lunée



Une nuit de pleine lune
où elle était juste à côté
du cadran du clocher

La lune a volé l'heure
dans la brume et sous la pluie
de Fosses-la-ville

Le clocher se tord de douleur,
ses sons cloches
trahissent sa peine profonde

Leur écho se disperse
dans les ruelles étroites
et se dissipe dans les sentiers d'herbe
bordés de murets de pierres

La lune a volé l'heure,
le Castel terrassé a tout vu
et dira:
« quel désastre pour une veilleuse de nuit
de commettre pareil forfait »

La lune est une
sacrée farceuse
le lendemain matin
tout était rentré dans l'ordre
il y a bien quelque zone d'ombre
au pied de la collégiale
mais rien d'alarmant,
l'église est bien revenue
complète au milieu du village

■ Laurent Dubois

VOTRE RECETTE DU MOIS

Gratiné de viande aux épinards au léger parfum de curry

Ingrédients :

- 150 gr de riz basmati
- 300 gr d'épinards (soit bettes, soit courgettes, soit aubergines, soit blancs de poireaux)
- 600 gr de haché de bœuf
- 200 gr de haché porc et veau
- 150 gr de gruyère
- Chapelure nature et épicée
- ail frais
- persil plat
- 1 demi-oignon blanc
- 250 gr de champignons au choix
- Sel
- Poivre
- Curry jaune

Cuire le riz.

Cuire les épinards dans une poêle avec un peu d'huile (cette étape s'appelle « faire tomber les épinards »). Les hacher finement et faire refroidir.

Égoutter le riz et le laisser refroidir.

Hacher finement le demi-oignon et le faire revenir dans un peu d'huile. Couper finement les champignons et les faire revenir dans un peu d'huile.

Aplatir la viande et la saisir dans une poêle. L'assaisonner de sel et poivre.

Ecraser l'ail dans un plat assez profond. Ajouter 200ml de crème fraîche, 3 œufs, 1 cuillère à café de curry jaune, les champignons, les oignons, le riz, la moitié du gruyère, un peu de chapelure nature et épicée, sel et poivre.

Rectifier l'assaisonnement selon votre goût.

Couper finement le persil plat et l'ajouter à la préparation.

Disposer le tout dans un plat allant au four.

Ajouter de la chapelure sur le dessus du plat et ensuite une fine couche de gruyère.

Faire cuire à 180° pendant +/- 25 minutes.

Ça bouge du côté des commerçants fossois!

Le 16 juin dernier, Fosses-la-Ville a été reconnue "centre touristique" par le Ministère des Classes Moyennes. Cette reconnaissance permettra notamment aux commerçants du centre-ville, de Névremont et de Bambois d'ouvrir leurs portes les dimanches, s'ils le souhaitent.

Mais ce mois de septembre voit un autre événement, plus large encore puisqu'il touche à la fois toute l'entité, les commerçants, mais également les artisans, les agriculteurs, les professions libérales et les exploitants d'industrie.

Il s'agit de la création de l'asbl "Chambre Economique, de Commerce et d'Industrie de la Ville de Fosses-la-Ville", autrement dit et en plus court, la CECL.

Nous sommes allés à la rencontre de l'un de ses membres fondateurs, Maître Pierre MELAN, avocat, pour en savoir un peu plus.

Une Chambre Economique, qu'est-ce que c'est?

Une Chambre économique c'est un lieu de rencontre pour l'ensemble des opérateurs économiques d'une région. C'est une vitrine pour les habitants de l'entité mais également pour "l'extérieur". Elle a notamment un rôle à jouer dans l'image à envoyer vers d'autres communes, d'autres régions.

Elle permet de nouer des liens avec d'autres associations et d'ainsi, aller voir ailleurs ce qui se fait pour en rapporter les bonnes expériences chez nous.

C'est aussi et surtout une occasion pour sortir de l'isolement dans lequel se trouve souvent les acteurs du monde économique. Elle permet de nouer des liens, de soutenir des échanges et de construire des projets, en dépassant, les vues individuelles.

Quel est l'intérêt d'une telle association à Fosses?

Nous aurions pu simplement nous joindre à une Chambre existante, mais cela faisant, nous aurions perdu notre spécificité, nous aurions été "dilués".

Avec la CECL, nous nous permettons de créer notre personnalité, d'être un signal pour les habitants de l'entité, d'être un relais efficace du monde que nous représentons pour la Ville, de soutenir des échanges commerciaux de proximité et de nous associer à des centres d'excellence, par exemple, qui nous ouvriront d'autres perspectives.

Un projet a déjà pu voir le jour grâce aux réunions de préparation de cette asbl, pouvez-vous nous en dire quelques mots?

Un programme d'amélioration du service à la clientèle, intitulé "Les Etincelles de la Qualité" a été proposé à 5 commerçants fossois qui ont suivi une

formation et bénéficient maintenant d'un coaching individualisé leur permettant de mettre en pratique leurs acquis. Cette démarche leur permettra d'acquiescer un label indiquant aux clients qu'une attention toute particulière leur est attribuée.

Ce programme a pu se faire grâce au soutien de la Ville, de la Province et de la Chambre de Commerce Namuroise.

C'était un premier pas, nous espérons bien sûr qu'il y en aura d'autres.

Justement, quels sont les projets que vous souhaiteriez voir naître au sein de la CECL?

Un projet qui me tient à coeur est celui de la création d'un "centre d'information et de documentation" à destination des opérateurs économiques. Il permettrait de rassembler tous les renseignements utiles, les facilités existantes, les aides aux entreprises en difficultés,...

Un autre pourrait être d'être un lieu de formation, en offrant des interventions d'experts, en créant des liens avec le monde scolaire,...

Nous pouvons également nous représenter l'utilité de cette chambre par la place qu'elle peut prendre et le rôle qu'elle peut jouer dans les projets de la Ville (l'Opération de Développement Rural, le MasterPlan du centre-ville,...). Nous pouvons devenir un réel acteur mobilisateur.

Vous n'êtes pas seul au sein de cette asbl, actuellement quels types de professions regroupe-t-elle?

Outre des avocats, nous avons des assureurs, informaticiens, détaillants, artisans, banquiers, chefs d'entreprise,...

En fait, la CECL est ouverte à tout opérateur économique oeuvrant sur Fosses-la-Ville et souhaitant participer à son développement économique et commercial.

Si vous souhaitez des informations sur la CECL, vous pouvez contacter Maître P. MELAN au 071/77.30.13 ou par fax au 071/74.48.55.

Ah, chocolat quand tu nous tiens !

Que se passe-t-il à Fosses, route de Bambois au numéro 47? Un bâtiment y est constamment en effervescence et des odeurs appétissantes s'en échappent. On constate qu'une chocolaterie y grandit n'en déplaise à Marcolini et autres maîtres.



D

ès notre arrivée, nous sommes reçus par la patronne, une dame joviale au regard franc.

Si beaucoup de Fossois ignorent encore l'existence de cet endroit, Chantale Florent est connue au-delà de la commune et à l'étranger.

Les débuts

Faisons un petit tour d'horizon de notre chocolatière. Elle est originaire d'Onhaye, elle s'installe à Fosses en 1984 avec son époux et ses quatre enfants. Elle abandonne le métier de fonctionnaire pour se lancer dans un élevage de bovins et porcs.

Dès 1997, l'amour du bien manger la pousse à faire des démonstrations pour la marque « Demarle » (moules souples pour les préparations culinaires).

Parallèlement à ces démonstrations, durant cinq ans, elle suit une formation « cours du soir » en boulangerie, pâtisserie, chocolaterie au CEFOR à Namur avec un goût prononcé pour le travail du chocolat.

2007, la grande année où Chantal se lance dans la fabrication de pralines. Dans une pièce de son habitation, elle y crée un atelier où elle peut donner libre cours à sa passion et à son génie créateur. L'essor y est fulgurant, tout dépasse son attente. Les commandes affluent, elle se rend sur les marchés artisanaux où elle engrange succès sur succès. Celui-ci n'est pas anodin car elle travaille le chocolat dans la plus pure tradition. L'énormité des commandes l'oblige à créer un nouvel espace atelier et magasin qui est inauguré le premier mars 2010.

Fabrication

Quel est donc la recette du succès ?

Le chocolat employé est de la marque Valrhona. Les fèves de chocolat sont transformées dans la vallée du Rhône, elles proviennent de l'Equateur pour l'équatorial, de République Dominicaine pour le tainori et du Brésil pour le macae. Le premier sert pour la surface de la praline, les deux

autres pour l'intérieur. Mais il y a bien sûr le secret des différents mélanges et autres combinaisons. En Wallonie, seule Chantale est dépositaire de cette marque.

Pour garantir l'authenticité du produit, Chantale a dû signer une charte de qualité l'obligeant à ne rien ajouter dans le chocolat lors de sa manipulation. Cela entraîne même des contrôles inopinés.

Actuellement, son assortiment se compose de 40 sortes de pralines, plus 12 sortes pour les diabétiques, 10 sortes de bâtons de chocolat, pâtes à tartiner, biscuiterie, confiserie, enfin la panoplie complète. En exclusivité, elle possède la praline du Chinel et vient de créer la praline du groupe de marcheurs de Malonne, les Turcos.

Pour ses marchandises, elle livre à domicile. Des visites de groupes sont organisées sur réservation. Dans son atelier, vu la charge de travail, elle a dû engager une ouvrière et lors de moments forts, une prestataire de service occasionnel vient l'aider.

Dans un avenir proche, elle va créer des paquets cadeaux comprenant les ingrédients et le moule pour réalisation de gâteaux avec explications de la recette au dos de l'emballage.

Son magasin est magnifique : agencé à l'ancienne, il est ouvert du mardi au samedi de 10 à 18 heures, et le dimanche de 10 à 13 heures (Tél. : 071/71 20 56).

Son but

Au-delà de sa passion personnelle, noble en soi, elle voudrait faire connaître Fosses sous un angle différent et montrer que notre bonne ville est un vivier créatif plein d'idées nouvelles.

Enfin, si vous voulez découvrir Chantale, elle vaut le détour pour son caractère trempé et sa disponibilité à la causette..



Repères

1er Salon de la santé

Samedi 16 octobre :

10h00 Ouverture des stands

11h00 Démonstration de Cyclo-dance (organisée par la Ligue de sclérose en plaque)

14h00 Stand de la Croix Rouge - Début des animations pour Place aux Enfants

15h00 Démonstration de Cyclo-dance (organisée par la Ligue de sclérose en plaque)

17h00 Retour des enfants participant à Place aux Enfants

Activités spéciales pour eux, en collaboration avec la Croix Rouge, et le groupe "Réflexion Santé" des mutualités chrétiennes

18h00 Fermeture des Stands

Dimanche 17 octobre :

10h00 Ouverture des Stands

13h00 Conférencesurlathalassémie : Centre de Thalassémie

13h45 Conférence sur l'acupuncture : Dr Georges de Bilderling

14h30 Conférence : "Comprendre la Dyslexie" : Mme Petiniot, psychologue

15h15 Conférence : "La kiné : les atouts, pour qui et comment ?"

16h00 Conférence "Espace papillon - cancer et psychologie" : Mme Dementen

16h45 Conférence sur la kinésiologie, réflexologie, massage crânien, raïki : Mmes Mayne et Duchesne, kinés, et Mme Bastin

17h15 Conférence sur les troubles

du désir sexuel : Mme S. Colon

Psychologue

Pendant les deux jours, petites restaurations sur place.

Massage de kinés et différentes démonstrations.

Dépistage HTA, diabète, cholestérol, ostéoporose, tabac.

Informations sur les aides : Awiph, Croix rouge, mutuelles, ONE, pompiers, corsade, Csd.

Présence des ligues : ligue d'Alzheimer, Fondation contre le cancer, Alliances handicaps, Société belge de coeliaquie, Ligue psoriasis, Thalassémie, Alcoooliques anonymes, Fibromyalgie...

Place aux enfants

Pendant toute l'après-midi du samedi 16 octobre, les enfants observeront et participeront aux activités de la vie économique, politique, sociale et culturelle. Des lieux seront ouverts pour les emmener à la rencontre de l'envers du décor quotidien des adultes, dans leur quartier et dans leur commune. Ils pourront travailler avec le boulanger, visiter la caserne des pompiers, interroger le commissaire de police... Informations : 071/71 46 24

Apéro-ciné

Les barons

De Nabil Ben Yadir

«Pour être un baron dans la vie, il

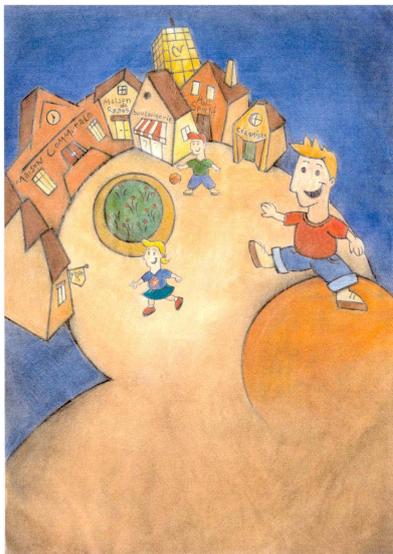


faut être le moins actif possible. Le plus ambitieux, c'est moi, Hassan. Mon rêve c'est de faire rire. Mais pour mon père, c'est pas un métier. Autre problème : je suis amoureux de la soeur de mon pote Mounir ! Lui, il voudrait qu'on reste des barons à vie. Ce qui colle pas avec mon but : je veux m'évader du quartier.»

Au balcon de la salle L'Orbey
Le 21 octobre à 19h30

Fête de Saint Feuillen

Dimanche 31 octobre - 11h., messe avec les Confréries amies de Le Roeulx, Liège et Gerpennes. A 12h15 : intronisation de deux nouveaux membres et renouvellement du serment des Confrères ; apéritif offert à tous. A 13h30 : repas confraternel de la Saint-Feuillen, salle L'Hautventoise, ouvert à tous. Inscriptions : Ch. Wellin, 0494-837.539.



Insolite... Oups !

Photo : JP Romain

